

REPLACEMENT D'UN REFRIGERATEUR.

DEPOSE.

REMARQUE IMPORTANTE :

Ne jamais faire tourner le moteur sans réfrigérateur, une partie de la circulation d'huile se trouverait coupée. Il est possible, en dépannage, de remplacer provisoirement le réfrigérateur par un tube dont les extrémités seraient identiques à celle du tube de réfrigérateur.

1. Déposer :

- l'ensemble pare-chocs et support d'habillage (voir Op. A. 853-7).
- le silencieux d'admission (voir Op. AY. 171-4),
- le ventilateur (voir Op. AY. 241-1),
- le collecteur d'air (voir Op. AY. 241-4).

2. Déposer la vis (1) de fixation du réfrigérateur (4) sur carter.

Dévisser les deux vis raccord (3) de fixation des tubes.

Dégager le réfrigérateur et les entretoises (2).
Déposer les garnitures-joint des tubes.

POSE.

NOTA : Avant de poser un réfrigérateur neuf, il faut nettoyer les canalisations au trichloréthylène ou à l'essence. Les souffler à l'air comprimé.

Si on utilise un réfrigérateur ayant servi, il faut le nettoyer. Le laver sommairement au gas-oil. Le souffler à l'air comprimé. L'immerger dans un bain de diluant cellulosique, pendant 30 mn. Faire circuler le diluant dans le réfrigérateur pour enlever les impuretés, souffler à l'air comprimé.

Dans le cas de bielle « coulée », il est impératif de remplacer le réfrigérateur.

3. Placer une garniture-joint neuve sur l'extrémité de chacun des tubes du réfrigérateur.

NOTA : La garniture-joint (7) est à remplacer à chaque démontage. Elle doit être en retrait de 2 mm de l'extrémité du tube (5).

4. Présenter le réfrigérateur, engager les extrémités des tubes dans leurs logements dans le carter.

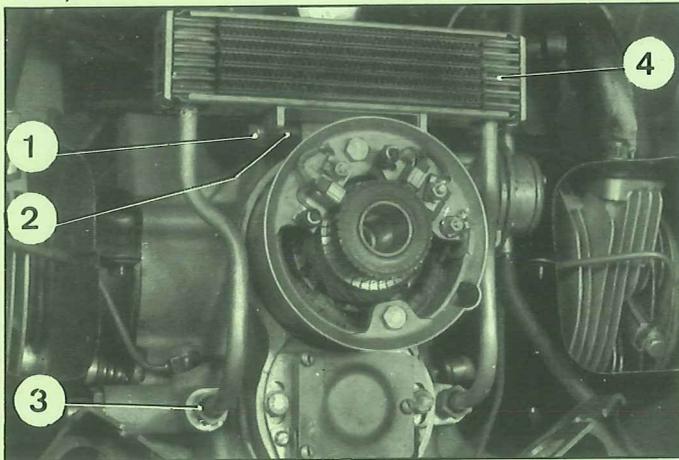
S'assurer que l'extrémité du tube pénètre bien dans le petit alésage en « a ».

ATTENTION : Faire prendre les vis (6) raccord à la main et les serrer modérément de 10 à 12 mAN (1 à 1,2 m.kg) .

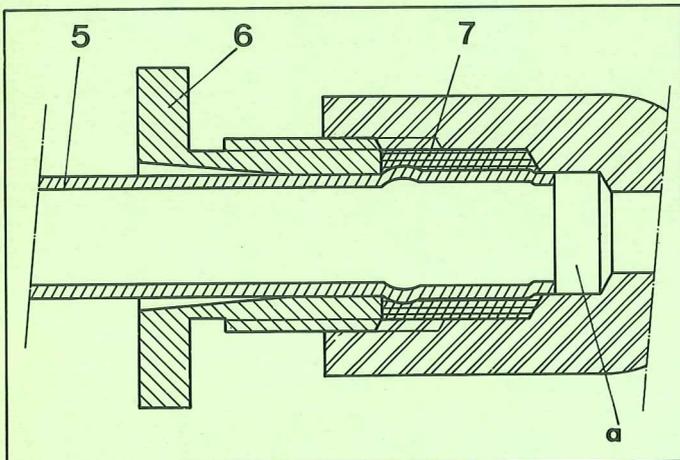
5. Monter la vis (1) de fixation. Intercaler les entretoises (2) entre carter-moteur et pattes du réfrigérateur (rondelle plate sans tête de vis, rondelles plates éventail sans l'écrou). Serrer la vis (1).

6. Poser :

- le collecteur d'air (voir Op. AY. 241-4),
- le ventilateur (voir Op. AY. 241-1),
- le silencieux d'admission (voir Op. AY. 171-4),
- l'ensemble pare-chocs et support d'habillage (voir Op. A. 853-7).



4027



A 63